

ATTESTATION DE FORMATION A LA CONDUITE

En raison des récentes mesures gouvernementales prises le 18 mars 2021 et mises en application à compter du 19 mars 2021 à minuit et pour quatre semaines, il est demandé aux personnes ne pouvant se déplacer entre les régions de fournir un document justifiant le motif du déplacement pour formation.

Ainsi je vous assure avoir convoqué ce jour, le **4 Juillet 2021**, sur le Technopôle du Circuit de Nevers Magny-Cours (58470) pour un stage de formation à la conduite :

Mme / M. :

Né(e) le :

Adresse :

Et se déplaçant avec son véhicule :

Immatriculé :

Afin qu'il / elle assiste à un stage de formation à la conduite prévu depuis plusieurs mois et ne pouvant être reporté.

SARL CDC
CONCEPT DEVELOPPEMENT CREATION
Au capital de 10 000 €
2 B AVENUE DURANTE 06000 NICE
03.86.21.07.10 / sarlcdc58@gmail.com
SIRET 538 724 709 0001A - APE 7740Z